

À TEMPS NOUVEAUX, FORMULES NOUVELLES...

La hausse continue du coût de la vie, et qui ne peut s'arrêter aux salariés. L'ouvrier n'ignore plus que les revendications de salaires ne peuvent plus résoudre la question si irritante du budget familial. Il sait que, fatalement, une élévation du prix des produits succède à une augmentation des salaires. Il est persuadé que la C.G.T. se trompe, le leurre, le trahit même, lorsqu'elle affirme se faire fort d'arrêter la hausse du coût de la vie.

A d'assez rares exceptions près, la marge bénéficiaire patronale n'est plus assez large pour subir exclusivement la charge nouvelle de nouvelles hausses de salaires, il faut inévitablement que celles-ci soient subies par le consommateur, sous peine de voir les entreprises fermer leurs portes par insuffisance de gains. Être révolutionnaire, être anarchiste ne veut pas dire sectaire et fermé aux réalités évidentes. Nous demandons la disparition du Patronat, d'abord parce que son rôle est odieux, inhumain, ensuite parce que les circonstances actuelles en permettent la suppression, comme à un moment donné, la suppression de l'esclavage, considérée jusqu'à une certaine époque comme impossible, fut rendue possible. Ceci dit nous pouvons par conséquent, considérer les choses sans craintes et appeler un chat... un chat.

Le salarié est donc fort perplexe et se demande comment sortir du dilemme: s'il revendique une augmentation de son salaire, celle-ci devient rapidement inopérante par l'élévation immanquable du coût de la vie, et c'est alors l'effrayant «cycle sans fin». S'il reste inactif, c'est la misère par suite de son pouvoir d'achat insuffisant. Il ne voit pas d'autre issue. AUJOURD'HUI, il ne se rend pas compte encore que l'unique, la seule issue possible réside dans l'abolition immédiate du SALARIAT. Si nous ne trouvons pas de continuité de solution, nous risquons fort d'être tellement en avance sur les idées collectives, que celles-ci ne puissent nous suivre.

Aussi, sans rien abdiquer de nos conceptions et de nos considérations sur les possibilités mutuelles, devons-nous trouver le lien qui nous unira indissolublement aux revendications journalières. Il semble que l'institution de l'échelle mobile des salaires puisse donner satisfaction partielle. Chacun en aperçoit, plus ou moins, le mécanisme. A chaque hausse du coût de la vie, officiellement et d'un commun accord enregistrée, correspondrait automatiquement un taux correspondant d'une élévation des salaires. La formule est facilement saisissable par le salarié et peut donc être introduite sans difficulté dans les revendications ouvrières.

Mais elle est loin d'être sans défaut. Outre que les articles-témoins pour l'établissement de l'indice pourront être les sujets de discussions arides, oiseuses et longues, le décalage inévitable de la connaissance des nouveaux prix demande deux ou trois mois au moins et ceci dans l'hypothèse d'une organisation extraordinairement souple, docile et... impartiale. Le trimestre fruste donc le salarié. A la fin de l'année, l'échelle mobile s'avère plus décevante encore que l'augmentation des salaires sans contre-partie réelle.

Il faut donc lui adjoindre un accessoire-régulateur. Retenons bien cependant que tout cela ne peut être que palliatifs, le définitif ne pouvant trouver son climat qu'après la disparition du Patronat. Il faut que l'échelle mobile, pour remplir sa mission AIT UN EFFET RÉTROACTIF COMPLET.

Expliquons-nous. Lorsque la *Commission des indices* signalera une augmentation du coût de la vie de - mettons 10% - vieille de trois mois, le Patron devra obligatoirement verser au salarié, une somme correspondant au même taux. Si ce dernier a fait l'avance de ces 10% il sera néanmoins remboursé. N'est-ce pas logique et clair?

Il est évident que cette formule n'empêche nullement l'élévation continue du coût de la vie. Au contraire.

Mais le salarié pourra vivre décevement - relativement - S'il NE PEUT THÉSAURISER par suite de cette variété de Monnaie-Fondante. Qu'il en accuse alors ce Patronat qu'il ne veut remplacer.

Cette formule de l'échelle mobile rétroactive accélère le «*cycle infernal*», c'est entendu. Mais si elle place l'État et le Patronat dans des situations sans issue, elle épargne mieux le prolétariat et c'est le principal. Cette revendication ne serait pas posée pour défendre et aider ces deux néfastes institutions, au contraire. Elle aboutira inévitablement et rapidement à ne plus être elle-même opérante! C'est précisément ce que nous voulons démontrer aux prolétariats: ce sera le lien qui leur permettra de comprendre l'absolue nécessité de la disparition du Patron et créera le «*climat*» psychologique favorable à la grève générale insurrectionnelle.

Dès lors se pose une question: le Patronat accepterait-il cette épée de Damoclès? S'il refuse la rétroactivité de l'échelle mobile, il démontre à ses salariés son évidente mauvaise foi ou son impuissance sociale. En ce cas, l'agitation nous est facile et ce qui ne gêne rien, propice. Nous arriverons rapidement à la création de ce fameux «*climat*» précurseur de l'insurrection.

Au cas où il accepte la rétroactivité c'est, immanquablement la ruine progressive et prodigieuse des entreprises de toute nature. C'est l'occasion naturelle offerte gentiment au prolétariat d'occuper l'usine et de la faire tourner sur les nouvelles bases de l'économie sociale et révolutionnaire.

D'une façon comme de l'autre nous aurions créé cette continuité de solution si difficile à trouver. Nous aurions prouvé aux exploités l'absolue nécessité de prendre la place du Patronat, éventualité qui effraye actuellement. En aidant le Prolétariat dans le combat sans merci contre ce régime, nous le mettons en face, non seulement de ses responsabilités, mais aussi et surtout dans la connaissance exacte de ses possibilités combatives et créatrices.

N'est-ce pas là le rôle du Syndicalisme et de ses animateurs bénévoles, les anarchistes?

Jean PROLO.
